

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 11 juillet 2017 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- la conseillère Kim Jones
- le conseiller monsieur Jean-Marie Lavoie
-

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

Le conseiller Robert Théorêt se joint à la séance à 19 h 38.

Le conseiller Raymond Leclair est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance du 11 juillet 2017 à 19 h 30.

2017-07-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Législation
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2017 ;
 - 3.2. Nomination du maire suppléant ;
 - 3.3. Avis de motion sur la présentation d'un règlement de tarification du personnel électoral ;
 - 3.4. Dépôt de la correspondance ;
 - 3.4.1. Projet de Loi 122 ;
 - 3.5. Modification de la date de la séance ordinaire du mois d'août 2017 ;
4. Demandes externes
5. Ressources humaines
6. Finances
 - 6.1. Approbation de la liste des comptes de juin 2017 ;
 - 6.2. Compensation de base aux municipalités au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) ;
7. **Période de questions ;**
8. Incendie
9. Voirie et travaux publics
 - 9.1. Autorisation de paiement à CDGU pour la préparation des plans et devis des travaux de réfection de la chaussée du chemin du Petit Saint-Patrice ;
 - 9.2. Autorisation d'achat d'une pompe à déchets ;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire
11. Loisirs et culture
12. Autres sujets :
 - 12.1. Coup de chapeau
13. **Période de questions**
14. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2017

2017-07-02

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, une dispense de lecture est accordée.

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par la conseillère Kim Jones,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-07-03

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

DE NOMMER le conseiller Jean-Marie Lavoie maire suppléant à compter des présentes jusqu'à la proclamation du nouveau conseil suite aux élections de novembre 2017.

Le conseiller Jean-Marie Lavoie accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT DE TARIFICATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'entrée en vigueur du projet de Loi 122, dorénavant, l'adoption de tout règlement doit être précédée de la présentation d'un projet de règlement ;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du règlement de tarification était prévu au plus tard à l'assemblée du mois d'août 2017,

CONSIDÉRANT QUE la tarification du personnel électoral peut être adoptée par résolution de conseil,

EN CONSÉQUENCE, l'avis de motion sur la présentation d'un règlement de tarification du personnel électoral est retiré par le conseiller Jean-Marie Lavoie.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	Expéditeur	Sujet
15-06-2017	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	Adoption du projet de loi 122 intitulé « Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. »

Arrivée du conseiller Robert Théorêt.

2017-07-04

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU MOIS D'AOÛT 2017

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

QUE la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 8 août 2017 à 19h30 soit reportée au mardi 15 août 2017 à 19h30 au Centre communautaire situé au 1425 Route 340 à Saint-Télesphore.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-07-05

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DE JUIN 2017

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Salaires versés du 1er au 30 juin 2017	20 247,01 \$
Comptes déjà payés au 30 juin 2017	64 284,32
Prélèvements bancaires du 1er au 30 juin 2017	6 879,21
Comptes à payer au 30 juin 2017	<u>15 368,70</u>
Total	<u>106 779,24 \$</u>

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Micheline Déry, CPA, CGA, des comptes de juin 2017 ;

D'APPROUVER la liste des salaires, des comptes et des prélèvements bancaires payés au cours de la période du 1er au 30 juin 2017 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 30 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-07-06

COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS AU PROGRAMME D'AIDE A L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL)

ATTENDU Que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 84 746 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE la compensation distribuée à la Municipalité vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée d'une Annexe identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Saint-Télesphore informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, par le biais du Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PEAERRL).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne dans l'assistance.

2017-07-07

AUTORISATION DE PAIEMENT À CDGU POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DU CHEMIN DU PETIT SAINT-PATRICE

Il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement d'un montant de 3 449,25 \$ taxes incluses, à CDGU Ingénierie urbaine, pour la préparation des plans et devis des travaux de réfection de la chaussée du chemin du petit saint-patrice adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2017-07-08

AUTORISATION D'ACHAT D'UNE POMPE À DÉCHETS

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat d'une pompe à déchets pour le transfert des boues usées aux deux stations d'épuration ainsi que pour l'utilisation des travaux publics d'un montant approximatif de 2 500 \$ taxes incluses et d'en autoriser son paiement.

Cette dépense sera répartie entre les différents départements de la façon suivante :

25% Étangs aérés Secteur Dalhousie
25% Étangs aérés Secteur St-Télesphore
50% Voirie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COUP DE CHAPEAU

Un coup de chapeau est donné par le maire Yvon Bériault, appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie, à monsieur Jean-François Meister pour le don d'arbustes ainsi que l'aide apportée à l'aménagement paysager de l'hôtel de ville.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne dans l'assistance.

2017-07-09

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Monsieur Yvon Bériault, maire

Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière